

Bâtir l'avenir pour les Canadiens

Budget 1997

Discours du budget

Le ministre des Finances
l'honorable Paul Martin, c.p., député

le 18 février 1997



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Dans la présente publication, les termes du genre masculin
utilisés pour désigner des personnes englobent
à la fois les femmes et les hommes.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (1997)
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire
ces documents doit être adressée à Travaux publics
et Services gouvernementaux Canada.

On peut obtenir des exemplaires du budget en s'adressant au :
Centre de distribution de Finances Canada
300, avenue Laurier ouest, Ottawa, K1A 0G5
Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

On peut se procurer des exemplaires du budget
dans les librairies participantes.

Des versions électroniques sont également offertes aux endroits ci-dessus mentionnés.

Le budget est diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
<http://www.fin.gc.ca/>

This publication is also available in English.

N° de cat. : F1-23/1997-4F
ISBN 0-662-81829-6



Introduction

Monsieur le Président, avant d'entrer dans le vif du sujet d'aujourd'hui, je tiens à exprimer, au nom du Premier ministre et en mon nom, notre gratitude aux divers comités du caucus et de la Chambre, notamment au Comité permanent des finances, pour tout le travail qu'ils ont accompli en préparation de ce budget.

Comme lors des budgets précédents, les membres du Cabinet dans leurs ministères respectifs ont été confrontés à des choix difficiles. Les membres du caucus, pour leur part, ont participé au débat en première ligne dans leurs circonscriptions. Nous tenons à leur témoigner toute notre reconnaissance.

Enfin et surtout, nous sommes très redevables aux Canadiennes et Canadiens qui, en nombre sans précédent, nous ont fait profiter de leurs points de vue et de leurs idées. Ils ont répondu avec enthousiasme et dynamisme à l'ouverture accrue du processus budgétaire. Le pays ne s'en porte que mieux.

Monsieur le Président, nous nous sommes fixé dès notre arrivée au pouvoir des objectifs bien clairs : renforcer l'économie canadienne pour qu'elle crée davantage d'emplois; faire du Canada une société plus forte en préservant les programmes qui favorisent le bien-être de notre population; bref, redonner confiance aux Canadiennes et aux Canadiens dans leur avenir.

Quand nous sommes entrés en fonction, les Canadiennes et les Canadiens étaient conscients des nombreux défis qui se posaient et de la nécessité d'engager des réformes en profondeur. Ils ne voulaient pas de demi-mesures. Ils voulaient des solutions durables. Ils voulaient que leur gouvernement élabore un plan et qu'il le mette en oeuvre sans dévier de son objectif.

Tout cela, nous l'avons fait dans nos trois premiers budgets et nous continuons de le faire dans celui-ci.

Notre pays a dû prendre des décisions difficiles et s'adapter en conséquence.

Mais nous avons accompli bien des progrès qui nous placent maintenant sur la voie de la réussite.

La tâche qui nous incombe aujourd'hui est de mener ces progrès à terme.

Monsieur le Président, nous voulons faire deux choses aujourd'hui. Nous voulons d'abord rendre compte à la population canadienne des progrès accomplis, et ensuite décrire le chemin qui reste à parcourir.

Ce budget montre que les efforts que nous avons déployés pour assainir les finances de la nation suivent le plan fixé, que nous avons fait beaucoup mieux que l'objectif visé et que nous gardons le cap sur la réduction du déficit.

C'est un budget sans nouvel impôt ni nouvelle taxe pour la population. Un budget qui comporte même des réductions d'impôt dans certains secteurs.

C'est un budget qui ne prévoit aucune nouvelle réduction aux programmes fédéraux.

C'est un budget qui renforce notre plan de croissance économique, notre plan pour l'emploi à court et à long terme.

C'est un budget qui annonce d'importants investissements dans des secteurs prioritaires pour les Canadiens : l'éducation post-secondaire, les soins de santé, et les enfants.

Enfin, Monsieur le Président, c'est un budget qui trace la route à suivre pour les prochaines années. En effet, nos préoccupations ne s'arrêtent pas à la fin du mandat en cours; nous devons également préparer le Canada au prochain millénaire.

Bâtir l'avenir : Garder le cap sur l'assainissement des finances du Canada

Depuis la récession marquée du début des années 1990, la reprise économique au Canada n'a pas été aussi vigoureuse que nous l'aurions souhaité. Le témoignage le plus concret de cette réalité est un taux de chômage toujours trop élevé.

Néanmoins, notre économie prend maintenant de l'expansion et se renforce. Cela fait longtemps que l'on n'a pas eu au Canada des indicateurs économiques aussi favorables.

Les taux d'intérêt à court terme sont à leur plus bas niveau en près de 35 ans.

L'inflation reste bien maîtrisée.

En 1996, notre balance commerciale s'est soldée par un excédent record des exportations sur les importations.

Notre balance courante – la différence entre ce que nous payons à l'étranger et ce que l'étranger nous verse – s'est beaucoup améliorée.

En fait, en 1996, notre balance courante est devenue excédentaire pour la première fois en 12 ans. Cette amélioration considérable signifie qu'une plus forte proportion des revenus générés au Canada demeure dans notre pays, au lieu de prendre le chemin de l'étranger.

Monsieur le Président, ce regain de confiance dans notre économie n'est pas l'effet du hasard.

Ce résultat est dû aux efforts consentis par des millions de Canadiennes et de Canadiens, qui tous, chacun à leur façon, travaillent à bâtir un avenir meilleur.

Ce résultat a été possible parce que les gouvernements ont finalement pris conscience d'une réalité que la population connaît depuis longtemps: des déficits chroniques et une dette hors de contrôle font obstacle à la création d'emplois.

On peut déclarer, sans exagération, qu'il y a quatre ans seulement, l'avenir économique de notre pays était exposé à de graves risques.

Un cercle vicieux s'était mis en place. Des déficits toujours plus élevés faisaient grimper les taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt affaiblissait l'économie et la création d'emplois. Et l'affaiblissement de l'économie combiné à la hausse des taux d'intérêt faisait grimper encore plus le déficit.

Les Canadiens savaient qu'il était impératif de briser ce cercle vicieux. Monsieur le Président, nous l'avons brisé.

Nous ne l'avons pas fait pour des motifs idéologiques, mais par nécessité.

En 1993-94, le déficit avait atteint 42 milliards de dollars, environ 6 p. 100 du PIB.

Pendant la campagne électorale de 1993, nous nous sommes engagés à ramener le déficit à 3 p. 100 du PIB, soit 24,3 milliards de dollars, cette année.

Monsieur le Président, je ne peux pas encore vous donner de chiffre définitif pour le déficit de 1996-97. Nous devons attendre les résultats de janvier, février et mars, puis procéder aux rajustements normaux de fin d'année.

Il est cependant clair que nous allons faire mieux que notre objectif.

Tout en tenant compte, Monsieur le Président, des nouvelles dépenses engagées dans ce budget, nous pouvons affirmer avec assurance que le déficit pour 1996-97 ne dépassera pas 19 milliards de dollars, un chiffre inférieur de 5 milliards de dollars par rapport à l'objectif visé. Ce chiffre est inférieur de quelque 9,5 milliards de dollars au déficit de l'an dernier; il s'agit, en fait, de la plus forte réduction jamais réalisée d'une année sur l'autre.

De plus, nous sommes en bonne voie d'atteindre nos objectifs de réduction du déficit pour les deux prochaines années – 2 p. 100 du PIB en 1997-98 et 1 p. 100 en 1998-99.

Je sais qu'il y a dans le secteur privé un bon nombre de prévisionnistes qui affirment que nos résultats seront encore meilleurs que les chiffres que je viens de dévoiler. Et j'espère sincèrement qu'ils ont raison.

Nous avons toujours dit que nos objectifs n'étaient pas le meilleur résultat possible, mais le moindre.

Permettez-moi de m'expliquer.

La plupart des prévisionnistes font l'hypothèse que l'avenir ne réservera aucune surprise.

C'est un luxe que les ministres des Finances ne peuvent pas se permettre.

La réalité est souvent bien différente des prévisions. La crise du peso mexicain, qui a déclenché une hausse brutale des taux d'intérêt, huit semaines avant le budget fédéral de 1995, est un bon exemple de ce qui peut se produire.

Le marché obligataire change d'humeur chaque jour.

Les ministres des Finances, eux, doivent fixer un cap auquel on puisse se fier.

C'est pourquoi nous avons commencé par incorporer à notre plan de réduction du déficit une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars.

Nous avons toujours déclaré que cette réserve n'était pas là pour être dépensée – et nous n'y avons pas touché.

Ensuite, en prenant pour point de départ la moyenne des prévisions du secteur privé, nous avons incorporé une marge de prudence à nos hypothèses de taux d'intérêt et de croissance.

Grâce à cette approche, combinée aux mesures que nous avons prises pour réduire les dépenses, nous avons rétabli notre crédibilité auprès des marchés financiers et assuré un regain de confiance dans l'avenir économique du Canada.

Les mesures que nous avons adoptées lors de budgets précédents et la prudence avec laquelle nous avons établi nos projections nous ont permis de dépasser nos objectifs; il serait par conséquent insensé de modifier notre stratégie. Bien au contraire, notre réussite nous commande de maintenir le cap. Et nous le maintiendrons!

Monsieur le Président, pour 1998-99, le gouvernement vise un déficit de 9 milliards de dollars. C'est un montant qu'il pourra financer par ses propres moyens, sans recourir à de nouveaux emprunts d'argent frais sur les marchés financiers.

Autrement dit, pour la première fois en 28 ans, nous n'aurons pas besoin de faire de nouveaux emprunts sur les marchés, que ce soit pour financer nos programmes ou pour payer les intérêts de notre dette.

Dans un monde de concurrence toujours plus vive, les comparaisons internationales ont toute leur importance. En termes de nouveaux besoins d'emprunt, le Canada se classe de façon tout-à-fait enviable. C'est la mesure que de nombreux pays, comme les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, utilisent pour exprimer leur déficit. Or, suivant cette mesure, c'est le Canada, avec un léger excédent en 1998-99, qui devrait enregistrer la meilleure performance financière des sept plus grands pays industrialisés. Il s'agit d'un redressement sans précédent.

Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler ce que nous avons déclaré dans chacun de nos trois derniers budgets.

Nous allons équilibrer les finances du pays.

Nous allons y parvenir en maintenant notre rythme – ferme, mesuré et responsable.

Nous allons maintenir nos cibles mobiles sur deux ans. Et nous n'allons pas changer de cap.

De plus, nous atteindrons nos objectifs, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, par la maîtrise des dépenses – et *non* en augmentant le fardeau fiscal.

En fait, l'ensemble des dépenses fédérales, à l'exception du service de la dette, seront réduites, passant de 120 milliards de dollars en 1993-94 à 103,5 milliards de dollars en 1998-99. Il s'agit d'une réduction supplémentaire des dépenses de 2 milliards de dollars par rapport aux projections établies l'an dernier.

Monsieur le Président, je n'ai parlé jusqu'ici que du déficit, des dépenses, des besoins d'emprunt. Mais au bout du compte, l'indicateur le plus important de finances publiques saines, c'est la capacité de l'État et du pays tout entier de gérer sa dette.

La meilleure façon de mesurer le fardeau que la dette publique impose à un pays est d'exprimer cette dette en proportion de l'économie. C'est ce qu'on appelle le ratio de la dette au PIB.

Au cours des 20 dernières années, le ratio de notre dette au PIB a augmenté. Autrement dit, la dette du gouvernement canadien a, année après année, augmenté plus rapidement que les revenus du pays. Monsieur le Président, il fallait mettre fin à cette tendance. Et nous y mettons fin.

En fait, notre économie va bientôt croître plus rapidement que notre dette. Il sera alors plus facile de gérer la dette. Une part croissante de nos recettes sera consacrée aux services dont les Canadiennes et Canadiens ont besoin, au lieu d'aller dans les poches des créanciers obligataires.

Notre objectif est de placer le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire à la baisse, et ce, de façon définitive. Pour la première fois en plus de 20 ans, cet objectif est maintenant à notre portée.

Bâtir l'avenir: investir pour la croissance et la création d'emplois à court terme

À la lumière de presque toutes les données financières, le Canada affiche des résultats enviables. Très bien. Mais ceci étant dit, la vraie question qu'il faut se poser est quelle est l'importance de tout cela pour l'emploi. Monsieur le Président, elle est capitale.

C'est le redressement de nos finances qui a permis un repli prononcé des taux d'intérêt, l'ingrédient essentiel pour la création d'emplois.

L'amélioration des taux d'intérêt à court terme au Canada a été spectaculaire.

Au cours des deux dernières années, les taux d'intérêt ont diminué de près de 5 points et demi.

Mais notre succès va bien au delà de la baisse des taux d'intérêt. Après tout, il est normal que les taux d'intérêt augmentent – et qu'ils baissent. Ce qui est le plus révélateur, c'est que depuis 20 ans les taux d'intérêt à court terme ont été en moyenne *supérieurs* de deux points au Canada à ce qu'ils étaient aux États-Unis. Mais au moment même où je vous parle, les taux canadiens sont d'environ deux points et quart *inférieurs* aux taux américains. En fait, ils sont inférieurs aux taux américains pour toutes les échéances allant jusqu'à près de 10 ans.

Ce redressement spectaculaire n'est pas, encore une fois, l'effet du hasard. Cette liberté retrouvée dans la prise de nos décisions, nous la devons uniquement à la discipline dont nous avons fait preuve dans la gestion des finances du pays – et au regain de confiance et de crédibilité qui en a découlé.

Nous savons, d'après l'expérience, qu'il faut un certain temps pour qu'une baisse des taux d'intérêt stimule la création d'emplois, mais nous savons aussi que le processus est maintenant enclenché.

Durant les quatre derniers mois, notamment, 85 000 emplois ont été créés dans le secteur privé. Et donnée toute aussi importante, la quasi-totalité de ces emplois sont à plein temps.

Les secteurs de l'économie qui réagissent le plus vite à une diminution des taux d'intérêt connaissent actuellement une forte croissance. Les reventes d'habitations ont atteint des niveaux records. Les ventes de produits de consommation sont fortement à la hausse.

Les prévisionnistes s'attendent à une croissance économique de plus de 3 p. 100 cette année.

En fait, on s'accorde à dire, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger, qu'aucun des sept grands pays industrialisés ne surpassera la performance du Canada en 1997.

Ainsi, la plupart des prévisionnistes du secteur privé prévoient la création de 300 000 à 350 000 emplois cette année.

Cela dit, Monsieur le Président, nos perspectives s'améliorent, mais elles pourraient être meilleures encore.

Les chômeurs en savent quelque chose. Et les travailleurs qui craignent de perdre leur emploi le savent également. Les familles le savent aussi, dans la mesure où elles s'inquiètent de ce que l'avenir pourrait réserver à leurs enfants.

Les économistes peuvent bien débattre de la mondialisation et du changement technologique en termes abstraits, mais les gouvernements n'ont pas ce loisir. On ne peut traiter la restructuration actuelle comme s'il s'agissait d'une simple théorie, ne présentant qu'un intérêt académique. Bien au contraire, c'est un phénomène qui a des conséquences humaines bien réelles. Au moment où les économies se restructurent – et les gouvernements n'y échappent pas – il faut toujours garder à l'esprit l'effet de cette restructuration sur des centaines de collectivités et sur des milliers de familles.

Voilà pourquoi, Monsieur le Président, nous croyons que le rôle du gouvernement n'est pas de se croiser les bras, ou d'être un simple observateur.

Son rôle, c'est de *se tenir aux côtés* des Canadiennes et Canadiens qui ont du mal à s'adapter à une réalité en plein bouleversement. Son rôle, c'est de donner à la population la confiance et les outils dont elle a besoin pour exploiter les possibilités nouvelles d'une économie en évolution.

Monsieur le Président, les intérêts à court terme du marché ne coïncident pas toujours avec les besoins à long terme de la nation. Un pays, c'est bien plus qu'un bilan. Pour notre gouvernement, bâtir l'avenir, cela va bien au delà de la saine gestion des finances publiques.

Quand nous sommes entrés en fonction, nous avons bien compris quel devait être notre programme pour l'emploi et la croissance.

Premièrement, nous devons rétablir une gestion responsable des finances publiques.

Deuxièmement, nous devons investir dans les secteurs de l'économie qui offriraient des possibilités immédiates de croissance et d'emploi, et ainsi donner un élan à l'économie en attendant de bénéficier pleinement du fruit de nos efforts de réduction des taux d'intérêt et de rétablissement de la confiance.

Troisièmement, nous devons planifier au-delà du court terme, investir pour raffermir la croissance économique à long terme; ces investissements, par définition, n'auraient pas une incidence immédiate, mais allaient donner un élan durable dans un marché du travail en constante évolution.

Ce plan a été partie intégrante de chacun de nos budgets, y compris celui-ci.

Nous avons pris des mesures qui visent les infrastructures, le commerce, l'emploi des jeunes, la formation professionnelle, la réduction des cotisations d'assurance-emploi, le tourisme, les régions rurales et la petite entreprise. Permettez-moi de rappeler quelques unes de ces initiatives et de décrire les nouvelles mesures que nous prenons dans ce budget.

Quand nous sommes entrés en fonction, nous avons consacré 2 milliards de dollars au programme de «Travaux d'infrastructures Canada» dont le montant global s'est élevé à 6 milliards de dollars sur trois ans. Grâce à un partenariat avec les municipalités, et avec toutes les provinces, ce programme a permis le lancement de plus de 12,000 projets.

Le mois dernier, nous avons prolongé le programme pour une autre année. Cela signifie qu'en 1997, la contribution du gouvernement fédéral va s'élever à 600 millions de dollars, dont 425 millions de dollars d'argent frais. Cela pourra générer jusqu'à 1,8 milliard de dollars d'investissements en infrastructures.

Dans le domaine du *commerce extérieur*, nous avons travaillé sans relâche.

Les quatre missions commerciales d'Équipe Canada, dirigées par le Premier ministre, ont donné des résultats sans précédent. Il est important de noter que la dernière mission, dans le Sud-Est asiatique, était composée, pour la première fois, en majorité de représentants de petites et de moyennes entreprises.

De plus, nous avons négocié de nouveaux accords de libre-échange avec le Chili et Israël.

Et nous avons amélioré le cadre de financement des exportations canadiennes par de nouveaux investissements dans la Société pour l'expansion des exportations.

Toutes ces initiatives rapportent des dividendes sans pareil. Depuis 1992, par exemple, nos exportations ont augmenté de près de 50 p. 100 en volume.

En ce qui concerne *l'emploi des jeunes*, nous avons doublé l'an dernier le financement prévu pour les emplois d'été, créant ainsi 60 000 emplois.

La semaine dernière, le gouvernement annonçait une initiative qui va se traduire, au cours des deux prochaines années, par 120 000 emplois d'été pour les jeunes. Cette initiative comporte aussi de nouveaux programmes de stage qui offriront plus de 19 000 emplois, afin que nos jeunes aient la chance d'acquérir une expérience concrète du marché du travail.

Pour ce qui est des *cotisations d'assurance-emploi*, nous avons, dès notre entrée en fonction, annulé la hausse prévue à 3,30 dollars, et nous avons ensuite réduit le taux, autant que possible, année après année. Pour 1998, nos projections tiennent compte d'une autre réduction, ramenant le taux à 2,80 dollars.

De plus, l'automne dernier, nous avons annoncé un Programme pour l'embauche de nouveaux travailleurs qui élimine presque totalement les cotisations d'assurance-emploi pour les employés embauchés cette année par près de 900 000 petites entreprises admissibles.

Les réductions du taux de cotisation, combinées aux autres changements découlant de la réforme de l'assurance-emploi, et au nouveau Programme pour l'embauche, permettront aux travailleurs et aux employeurs d'économiser 1,7 milliard de dollars, rien que cette année.

Pour l'avenir, Monsieur le Président, nous avons dit clairement, depuis notre entrée en fonction, que nous allons continuer de réduire les cotisations d'assurance-emploi aussi rapidement que notre situation financière le permet.

Monsieur le Président, le *tourisme* est un secteur qui crée beaucoup d'emplois. En fait, la Commission canadienne du tourisme estime qu'au cours de la prochaine décennie, 125 000 nouveaux emplois pourraient être créés uniquement dans ce secteur.

C'est pourquoi nous fournissons aujourd'hui à la Commission 15 millions de dollars supplémentaires pour la promotion du tourisme au cours de chacune des trois prochaines années. Comme par le passé, nous demanderons au secteur privé de contribuer à part égale.

De plus, nous investissons 50 millions de dollars de plus dans la Banque de développement du Canada pour aider à financer l'infrastructure touristique dans le secteur privé. Nous croyons qu'en collaborant avec l'industrie touristique et les autres institutions financières, nous pourrions mobiliser jusqu'à 500 millions de dollars pour des projets de haute qualité qui attireront les visiteurs de l'étranger.

Monsieur le Président, le besoin d'adaptation à un monde en évolution se fait sentir dans les *régions rurales* du Canada tout autant que partout ailleurs dans l'économie.

J'aimerais en ce sens être bien clair sur un point: nous prendrons tous les moyens nécessaires, qu'il s'agisse de programmes d'infrastructures, du tourisme ou de la haute technologie, afin que les régions rurales du Canada aient la possibilité de participer, *à part entière*, à toutes les initiatives de notre gouvernement, en préparation du nouveau siècle.

En outre, en plus des autres programmes qui sont annoncés, ce budget prévoit des capitaux de 50 millions de dollars pour la Société du crédit agricole, de manière qu'elle puisse accroître sa capacité d'aide à la croissance et à la diversification des régions rurales.

Et en dernier lieu, un autre ingrédient nécessaire au bon développement des régions rurales, c'est l'amélioration de l'accès des personnes, des entreprises et des organisations bénévoles à l'auto-route de l'information, afin que les règles du jeu soient plus égales entre régions urbaines et rurales du Canada.

Par conséquent, nous annonçons aujourd'hui que des fonds annuels de 10 millions de dollars vont être consacrés, au cours des trois prochaines années, afin d'accroître sensiblement le nombre de localités, d'un bout à l'autre du Canada, disposant de l'infrastructure électronique nécessaire pour être branchées sur les techniques des communications de l'avenir. Grâce à ce programme, à peu près toutes les localités comptant de 400 à 50 000 habitants au Canada vont être branchées au cours des quatre prochaines années – soit au total 5 000 localités.

Enfin, Monsieur le Président, nous connaissons tous l'importance de la *petite entreprise* dans la création d'emplois. Ce n'est donc pas une coïncidence si presque toutes les mesures exposées jusqu'ici encouragent les succès de l'entrepreneurship au Canada.

J'aimerais toutefois souligner deux autres de nos initiatives.

En premier lieu, permettez-moi de rappeler l'annonce faite la semaine dernière, que le Canada permettra aux banques étrangères d'ouvrir au Canada des succursales; la concurrence accrue qui en découlera offrira aux petites et moyennes entreprises au Canada un meilleur choix de financement, c'est-à-dire un accès accru aux capitaux dont elles ont besoin.

En second lieu, les petites entreprises ont dénoncé vigoureusement les coûts importants occasionnés par les formalités administratives imposées par les gouvernements; par exemple, les coûts liés à l'obligation de remettre chaque mois au gouvernement fédéral les retenues à la source. Et elles ont raison de le faire!

C'est pourquoi nous éliminons cette obligation pour les petites entreprises qui ont une bonne fiche de conformité à la loi. Ces entreprises vont maintenant pouvoir verser des retenues à la source chaque trimestre. Jusqu'à 650 000 petites entreprises pourraient bénéficier de cette mesure.

Dans tous les domaines dont je viens de parler, un nouvel esprit de partenariat s'est développé. Qu'il s'agisse de commerce ou de tourisme, d'infrastructures ou de développement rural, c'est par l'entremise d'une coopération et de partenariats entre gouvernements, avec la participation du secteur privé, que nous menons désormais les affaires du pays. Il s'agit d'une bien meilleure façon de procéder et nous allons poursuivre dans cette direction.

Bâtir l'avenir : investir dans la création d'emplois et la croissance à long terme

Monsieur le Président, je viens de décrire quelques-uns des investissements que nous avons effectués – et que nous continuons d'engager dans ce budget – des investissements qui ont eu un effet immédiat sur la croissance économique, et qui agiront comme relais jusqu'au renforcement prévu de la création d'emplois. Les Canadiens peuvent être assurés que nous maintiendrons ce relais tant et aussi longtemps qu'il sera nécessaire.

Ce sont évidemment des mesures importantes. Mais du même souffle, le gouvernement doit voir plus loin que le court terme, et viser également la croissance économique et la création d'emplois à long terme.

Bref, nous devons avoir une perspective plus large des infrastructures. Nous devons en étendre la définition pour y inclure les éléments de notre réussite économique future – l'éducation post-secondaire, le savoir et l'innovation, par exemple; telles sont les pierres d'assise de la nouvelle richesse des nations, et voilà autant de nouvelles infrastructures dans lesquelles le gouvernement se doit d'investir.

Si nous manquons à ce devoir, le Canada de demain en sortira perdant. C'est la prochaine génération qui va payer la note.

Investir dans l'enseignement supérieur

Les Canadiennes et Canadiens savent qu'une meilleure instruction est synonyme de meilleurs emplois.

Cela vaut pour les jeunes qui sont actuellement aux études. Cela vaut également pour ceux et celles qui se trouvent déjà sur le marché du travail et qui, pour garder leur emploi, doivent désormais parfaire leur formation durant toute leur vie active.

Le budget de l'an dernier présentait des mesures fiscales destinées à aider les étudiants et leurs parents.

Pour aider les étudiants qui fréquentent l'université, un collège communautaire ou une école professionnelle, nous avons augmenté de 25 p. 100 le montant servant au calcul du crédit pour études, ce qui diminue les impôts que doivent verser les étudiants ou leurs parents. Aujourd'hui, nous haussons encore ce montant. En fait, nous le doublons, en deux étapes, pour le porter à 200 dollars mensuellement.

Par ailleurs, les étudiants doivent souvent assumer des frais nouveaux ou plus élevés, à part des frais de scolarité. Jusqu'à maintenant, ces frais n'étaient pas couverts par le crédit pour études. Ils le seront désormais.

En outre, d'après les règles actuelles, certains étudiants ou leurs parents ne peuvent profiter de ces crédits pour frais de scolarité et pour études parce qu'ils n'ont pas, au cours d'une année, un revenu suffisant pour utiliser ces crédits. C'est particulièrement le cas des

personnes dont les parents ne peuvent assumer leurs frais d'entretien, ou les personnes qui s'inscrivent sur le tard à un programme d'études, pour réorienter leur carrière ou se recycler. Nous modifions donc les règles pour que les étudiants qui ne peuvent utiliser ces crédits au cours de l'année de leurs études puissent désormais le faire en reportant les crédits au titre de revenus futurs.

Grâce aux mesures que je viens d'annoncer et à celles du dernier budget, l'aide fiscale combinée des gouvernements fédéral et provinciaux passera de 900 dollars à plus de 1 200 dollars par année pour un étudiant type – une augmentation d'un tiers.

Monsieur le Président, nous prenons également des mesures pour venir en aide aux personnes qui ont du mal à gérer la dette qu'ils contractent sous forme de prêts étudiants.

Malgré l'assistance offerte par le Programme canadien de prêts aux étudiants, certains sont incapables de faire face à leurs obligations de remboursement parce qu'ils n'arrivent pas à trouver du travail assez vite ou ne gagnent pas un revenu suffisant.

Par conséquent, le gouvernement fédéral fait passer de 18 à 30 mois la période pendant laquelle les étudiants qui connaissent des difficultés de ce genre pourront différer le remboursement de leurs emprunts. Pendant cette période, le gouvernement fédéral paiera les intérêts que l'étudiant aurait dû normalement acquitter. Si l'on combine cette mesure au délai de grâce déjà prévu pour le remboursement des prêts, cela signifie que les étudiants auront jusqu'à trois ans de répit après la fin de leurs études pour gérer leurs emprunts.

De plus, le gouvernement fédéral est prêt à étudier avec les provinces intéressées, les prêteurs et d'autres groupes une nouvelle option de remboursement des prêts aux étudiants. Les étudiants auraient le choix, soit de respecter les modalités de remboursement en vigueur, soit d'opter pour un barème de remboursement lié directement à leur revenu. Les paiements seraient ainsi mieux adaptés à la situation de chacun, d'où une dette beaucoup plus facile à gérer.

Jusqu'ici, Monsieur le Président, nous avons parlé de l'aide aux personnes qui sont déjà aux études ou qui veulent y retourner pour améliorer leurs compétences. Mais il y a de plus en plus de parents avec de jeunes enfants qui craignent de ne pas avoir les moyens de leur payer des études.

Les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) offrent aux parents un encouragement à épargner pour financer les études de leurs enfants. Ces régimes bénéficient surtout aux parents qui commencent à épargner quand leurs enfants sont très jeunes, parce que la valeur des fonds augmente, en franchise d'impôt, jusqu'à ce que l'enfant soit prêt à poursuivre des études supérieures. Nous annonçons aujourd'hui des mesures qui rendent les REEE plus intéressants et plus souples.

Pour aider les parents à économiser davantage au moyen d'un REEE, le plafond annuel de cotisation est doublé pour passer à 4 000 dollars. Cela va permettre aux parents, qui commencent à économiser seulement quand leurs enfants ont atteint un certain âge, d'accumuler quand même une épargne substantielle.

Enfin, nous avons constaté que certains parents hésitent peut-être à investir dans un REEE parce qu'ils avaient peur de perdre leur épargne si leurs enfants ne poursuivaient pas des études supérieures. Par conséquent, nous permettrons aux particuliers de transférer les fonds inutilisés d'un REEE dans leur REER s'ils n'ont pas utilisé toutes leurs déductions.

Dans leur ensemble, les initiatives annoncées dans ce budget vont enrichir d'environ 275 millions de dollars par année, à maturité, l'aide fiscale offerte aux étudiants et à leurs familles.

Investir dans l'innovation

Monsieur le Président, de même qu'un accès amélioré aux études supérieures est indispensable aux étudiants et aux personnes qui se trouvent déjà sur le marché du travail, il faut leur fournir les installations nécessaires à cette fin.

Les installations de recherche jouent bien souvent un rôle crucial dans nos universités, nos collèges et nos hôpitaux. Une éducation de calibre mondial en dépend.

Pourquoi?

Parce que les installations de recherche fournissent les outils nécessaires au développement de compétences de pointe, des compétences que nos étudiants doivent posséder s'ils veulent réussir, des compétences que notre pays doit posséder si nous voulons rester dans la course dans un monde chaque jour plus compétitif.

En fait, la création de nouveaux produits et de nouveaux services passe par le savoir, l'information et les idées. Mais c'est uniquement s'il est possible de développer ces produits et ces services au Canada, et non à l'étranger, que les meilleurs, les plus brillants pourront contribuer à la prospérité de leur pays.

En un mot, Monsieur le Président, les centres de recherche dont disposent nos hôpitaux, nos universités et nos collèges sont à la source-même de nos perspectives économiques futures.

Or, trop souvent, ces installations sont loin d'être à la hauteur des défis actuels. Les investissements n'ont pas été suffisants. Ils n'ont pas suivi le rythme que nous imposent les exigences mondiales en matière d'innovation et d'enseignement. Le fait est qu'une bonne partie de notre infrastructure de recherche actuelle ne peut tout simplement pas soutenir les efforts requis pour maintenir le Canada au premier rang de la nouvelle économie.

Monsieur le Président, l'innovation ne se produit pas par magie. Elle nécessite des investissements. C'est pourquoi nous annonçons, aujourd'hui, la création de la Fondation canadienne pour l'innovation qui sera dotée d'un montant de 800 millions de dollars afin d'appuyer les installations de recherche dans nos universités, collèges et hôpitaux.

La Fondation aura pour mission d'appuyer l'infrastructure de recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et de l'ingénierie.

Dans ce budget, nous réservons 25 p. 100 du montant d'économies supplémentaires que nous prévoyons réaliser au-delà de nos objectifs de réduction du déficit – en plus de la réserve pour éventualités – afin de répondre aux besoins essentiels d'amélioration de l'infrastructure de nos grandes institutions de recherche.

Les 75 p. 100 restants seront consacrés à la réduction du déficit.

Monsieur le Président, la création de la Fondation canadienne pour l'innovation représente une façon entièrement nouvelle de répondre au défi de l'innovation que je viens de décrire.

Cette Fondation ne fera pas partie du secteur public. Elle sera indépendante du gouvernement. Les décisions d'investissement seront prises par un conseil d'administration dont la majorité des membres seront issus du secteur privé, du milieu de la recherche et du milieu universitaire.

Les fonds prévus vont être investis de façon judicieuse pour rapporter des intérêts. Ainsi, la Fondation pourra verser environ 180 millions de dollars annuellement, au cours des cinq prochaines années, pour appuyer d'importantes infrastructures de recherche.

L'enjeu de la Fondation canadienne pour l'innovation, c'est de préparer l'avenir. L'avenir de nos enfants, l'éducation. En un mot, c'est l'investissement dans la croissance future de notre économie, un investissement qui rapportera d'importants dividendes dans l'avenir.

En établissant des partenariats pour des projets avec les établissements de recherche, le secteur privé ou les provinces, les ressources financières de la Fondation pourraient mobiliser jusqu'à 2 milliards de dollars d'investissements.

Ces fonds aideront nos universités, nos collèges et nos hôpitaux de recherche à se doter des laboratoires et de l'équipement dont ils ont besoin pour appuyer leurs propres efforts, jetant ainsi les bases des emplois de demain comme d'aujourd'hui.

Bâtir l'avenir : investir dans une société plus forte

Jusqu'ici, Monsieur le Président, j'ai décrit notre plan de croissance économique et de création d'emplois. Mais si nous voulons avoir une économie forte, nous avons besoin d'une société forte.

Un pays se reconnaît ultimement à sa volonté et sa capacité de venir en aide aux plus vulnérables, de soutenir les programmes dont dépend chaque citoyen.

Notre gouvernement avait promis d'assurer l'avenir du système de revenu de retraite pour les Canadiens.

Nous sommes en bonne voie d'y parvenir.

En effet, aucun autre pays industrialisé n'a pris autant d'initiatives que le Canada pour relever les défis engendrés par le vieillissement de la population.

Conformément à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, nous sommes parvenus à une entente avec une majorité de provinces sur un ensemble efficace et bien équilibré de mesures qui permettront aux Canadiens de compter sur le Régime de pensions du Canada (RPC) lorsqu'ils en auront besoin.

La Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) assurent également la prestation publique de pensions à nos aînés.

En incluant la nouvelle Prestation aux aîné(e)s qui entrera en vigueur en 2001, nous aurons pris un train de mesures permettant de préserver ces programmes et de les maintenir.

Tant la réforme du Régime de pensions du Canada que de la Prestation aux aîné(e)s protègent pleinement les personnes déjà à la retraite.

En résumé, Monsieur le Président, suite aux mesures que nous avons adoptées, les Canadiennes et les Canadiens pourront compter, aujourd'hui et pour les générations à venir, sur le système public de pensions du Canada.

Améliorer et maintenir le système de santé au Canada

Monsieur le Président, cette garantie s'applique également au système canadien de soins de santé universels à financement public, qui est l'une des plus grandes réalisations de notre pays.

Notre gouvernement est fermement attaché aux principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé*. Nous maintiendrons ces principes et nous continuerons de les faire respecter.

Le gouvernement fédéral appuie la santé, l'éducation et l'aide sociale en versant aux provinces des paiements de transfert. L'an dernier, dans le cadre du nouveau Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, nous avons inscrit, dans la loi, un financement prévisible et garanti pour les cinq années jusqu'à la fin de l'exercice 2002-2003.

D'ici la fin du siècle, les provinces peuvent compter sur un transfert stable de plus de 25 milliards de dollars par année sous forme d'espèces et de points d'impôt. Par la suite, ce transfert augmentera. La loi adoptée l'an dernier garantit aussi que la partie en espèces du transfert ne sera jamais inférieure à 11 milliards de dollars par année. Il s'agit d'un seuil, et non d'un plafond. En fait, on s'attend à ce que les transferts en espèces aux provinces commencent à augmenter vers l'an 2000.

Monsieur le Président, cette contribution du gouvernement fédéral assure le maintien des principes de l'assurance-maladie. Mais elle ne répond qu'à une partie du défi.

L'autre partie, c'est la nécessité du changement. Certes, nous allons protéger l'assurance-maladie, mais ce-faisant, nous devons agir de façon résolue et éclairée pour l'améliorer, pour la renforcer.

Lorsqu'il est entré en fonction, le Premier ministre a créé le Forum national sur la santé pour conseiller les Canadiennes et les Canadiens sur la manière d'améliorer notre système de santé. Le Forum a remis son rapport au début du mois. Comme l'a déclaré le Premier ministre, ce rapport offre une vision étonnamment créatrice, complète, et sensée, de la manière dont les gouvernements doivent collaborer pour relever le défi de l'avenir du système de santé au Canada.

La manière dont les soins de santé sont offerts est en train d'évoluer, et le Forum national sur la santé a suggéré des façons de rééquilibrer nos dépenses pour qu'elles soient plus efficaces.

Le rapport du Forum est très clair. Il confirme que même si nous consacrons des ressources financières suffisantes au système de santé, ces ressources ne sont pas dépensées aussi efficacement qu'elles pourraient l'être.

Le Forum déclare en outre que nous devons procéder à des investissements ciblés dès aujourd'hui, pour que le système fonctionne plus efficacement à l'avenir.

Ce budget prévoit 300 millions de dollars pour les trois prochaines années afin de mettre en oeuvre les recommandations du Forum national sur la santé.

Chaque dollar, j'insiste sur ce point, sera consacré à la prestation de meilleurs services de santé aux Canadiennes et Canadiens.

Tout d'abord, le Forum a établi clairement que l'un de nos principaux défis est de mettre au point des façons innovatrices de livrer les services de santé.

C'est pourquoi nous annonçons aujourd'hui que nous accordons 150 millions de dollars sur trois ans pour aider les provinces à lancer des projets-pilotes – par exemple de nouvelles formules de soins à domicile ou d'assurance-médicaments, et d'autres innovations – qui leur permettront de mettre à l'essai des façons d'améliorer les systèmes de soins de santé.

Ces fonds seront répartis entre les provinces sur une base égale par habitant, et leur utilisation sera décidée conjointement par les ministres de la Santé du Canada.

Dans la même veine, nous accordons également 50 millions de dollars sur trois ans à la mise en place, par les deux niveaux de gouvernement, du Système canadien d'information sur la santé, un système d'échange de données qui permettra aux responsables des soins, aux planificateurs et aux citoyens, d'un bout à l'autre du pays, d'avoir accès aux renseignements dont ils ont besoin quand ils en ont besoin; et qu'il aient accès, en outre, aux données les plus récentes sur les meilleurs traitements disponibles.

Le Forum s'est également déclaré en faveur d'un renforcement des programmes communautaires. Nous sommes d'accord.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral finance deux programmes communautaires visant à améliorer la santé des enfants.

Premièrement, le Programme d'action communautaire pour les enfants, qui vient en aide à des centaines de groupes communautaires – en offrant des cours sur le rôle de parent, en appuyant des centres de développement pour les enfants, et en soutenant des programmes de ressources familiales – qui visent tous à répondre aux besoins des enfants à risque jusqu'à l'âge de six ans.

Deuxièmement, le Programme canadien de nutrition prénatale, qui favorise la naissance de bébés en bonne santé quand la mère présente un risque élevé.

Nous annonçons aujourd'hui que les ressources prévues pour ces deux programmes, qui sont deux éléments de plus en plus importants de l'économie sociale émergente, seront augmentées de près de 100 millions de dollars au cours des trois prochaines années.

Monsieur le Président, si les deux programmes dont je viens de vous parler touchent la situation des enfants canadiens, cela n'est pas le fruit du hasard. En effet, le Forum a été catégorique sur cet enjeu. L'un des meilleurs investissements dans les soins de santé pour l'avenir vise justement à améliorer le bien-être de nos enfants aujourd'hui.

Vers un régime national de prestations pour enfants

Nos enfants constituent notre plus grande richesse, et leur santé doit venir au premier rang de nos préoccupations. Nous savons en outre que la santé de nos enfants dépend dans une large mesure du revenu dont leurs parents disposent et des services auxquels ils ont accès. La question se pose : que faisons-nous face à cette réalité? La réponse pour un trop grand nombre d'enfants et de leurs familles, est toute simple : pas assez. Nous le savons, et nous l'affirmons.

Mais aujourd'hui, la pauvreté des enfants est un problème auquel tous les Canadiens et Canadiennes sont sensibles. Le temps est venu de rallier nos efforts et de relever le défi. Le Premier ministre a pris l'initiative dans ce dossier; lui et ses homologues des provinces ont convenu à la rencontre des premiers ministres de juin dernier d'en faire une priorité nationale. Les ministres des services sociaux de tout le pays font des progrès remarquables pour tracer la voie que nous pouvons prendre ensemble.

Nous savons que la pauvreté chez les enfants tient à des causes multiples. Et que les solutions ne sont pas toutes simples.

Par exemple, il est évident que la solution ultime du problème passe par une économie en croissance qui crée des emplois. Cet objectif est au coeur de notre politique économique.

Nous savons aussi que nous devons agir de façon à assurer que nos enfants aient accès aux services dont ils ont besoin, par exemple des soins médicaux et dentaires, des services d'aide et une bonne alimentation.

Le fait que beaucoup d'enfants n'aient pas accès à ces services, aujourd'hui, est carrément inacceptable.

Monsieur le Président, le fonctionnement du système actuel de services et de soutien défait toute logique, et il est par-dessus tout inéquitable.

À l'heure actuelle, dans la plupart des régions au Canada, lorsque des parents quittent l'aide sociale pour intégrer le marché de travail afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, il peut arriver que leur revenu baisse.

Leurs enfants perdent l'accès aux services que leur offrent les provinces au titre de l'assistance sociale – des services dont ils ont besoin et auxquels ils ont droit.

Maintenir un système qui pénalise les parents lorsqu'ils réintègrent le marché de travail en *aggravant* la situation de leurs enfants n'a rien d'une politique sociale éclairée. Cela n'a rien non plus d'une politique économique éclairée. Retourner sur le marché du travail devrait améliorer, et non aggraver, la situation des gens.

Le défi est clair.

Il faut modifier le système pour donner aux enfants l'accès aux services et à l'aide dont ils ont besoin.

Monsieur le Président, ce défi exige un effort national, une stratégie concertée, qui implique à la fois les provinces et le gouvernement fédéral.

Pourquoi?

Parce que les provinces sont les mieux placées pour offrir les services et le soutien nécessaires pour répondre aux besoins des familles.

Et parce que le gouvernement fédéral a la possibilité, par l'entremise du régime fiscal, de faire un premier pas qui donnera aux provinces la marge de manoeuvre pour consacrer les fonds nécessaires à ces services et à ce soutien.

De quelle façon? Par l'octroi au niveau fédéral d'une aide égale à *toutes* les familles à faible revenu, une assise sur laquelle les provinces pourront établir leurs propres programmes.

Monsieur le Président, il existe maintenant un large consensus sur la nécessité d'engager, à cette fin, un effort coordonné à l'échelle nationale.

Monsieur le Président, la plupart des grands programmes nationaux qui existent dans notre pays ont été mis en place par étape. Pensons à l'assurance-maladie, ou encore aux pensions de vieillesse. L'important, c'est de faire le premier pas.

Le gouvernement fédéral propose dans ce budget d'accorder 850 millions de dollars pour accroître les dépenses au titre de la prestation fiscale pour enfants. Ce chiffre comprend une tranche de 600 millions de dollars de nouveaux fonds à compter de juillet 1998; cette somme s'ajoute à la majoration de 250 millions de dollars des prestations pour enfants annoncée dans le budget de 1996. C'est donc une somme de 6 milliards de dollars qui sera versée chaque année aux familles canadiennes dans le cadre de la nouvelle prestation fiscale canadienne pour enfants.

Permettez-moi de vous expliquer plus en détail. Dans le budget de l'an dernier, nous avons annoncé que les fonds prévus pour le Supplément du revenu gagné, pour aider les familles à faible revenu qui travaillent, à défrayer certaines dépenses, seraient doublés en deux étapes. Des fonds supplémentaires de 125 millions de dollars devaient être fournis en juillet de cette année et encore 125 millions en juillet 1998.

Dans ce budget, pour faciliter le passage à un système de prestation nationale pour enfant, le Supplément du revenu gagné sera encore bonifié, et sera restructuré à compter de juillet prochain. Premièrement, un montant de 70 millions de dollars, qui devait être versé dans le cadre de la hausse du Supplément l'an prochain, sera versé dès cette année.

Cette initiative fournira, à compter du premier juillet, 195 millions de dollars en nouvelles prestations à plus de 700 000 familles gagnant jusqu'à 26 000 dollars par année, dont un tiers sont dirigées par un parent seul, habituellement une femme.

Deuxièmement, la répartition de cette prestation sera modifiée afin de tenir compte du nombre d'enfants, comme pour les allocations familiales versées par les provinces dans le cadre de l'assistance sociale.

Enfin, tel qu'annoncé, nous fournirons des crédits supplémentaires de 600 millions de dollars par année au titre de la nouvelle prestation fiscale pour enfants.

Monsieur le Président, si l'on tient compte des 250 millions de dollars consacrés au Supplément du revenu gagné, qui est intégré à la nouvelle prestation, c'est 850 millions de dollars de plus, par année, que le gouvernement fédéral versera à plus d'un million d'enfants et à leurs familles.

Monsieur le Président, la mise sur pied d'un nouveau système de prestation nationale pour enfant est un changement de taille qui en soit nécessitera une mise en oeuvre coordonnée avec les provinces. Nous étudions en ce moment la manière précise de structurer cette mesure. Elle doit être conçue aux fins de l'utilisation par les provinces des fonds dégagés par le palier fédéral, afin d'apporter le soutien et les services dont les enfants ont besoin durant leurs années de croissance.

Pour notre part, nous visons la mise en oeuvre de ce nouveau système de concert avec les provinces, au plus tard en juillet 1998. Toutefois, si nos discussions avec les provinces nous permettent d'aller plus vite, nous le ferons.

Le bien-être des enfants canadiens représente la meilleure cause qui soit pour un nouveau partenariat. Monsieur le Président, nous engageons aujourd'hui d'importantes ressources financières supplémentaires en faveur de cette cause. Mais il ne s'agit-là encore qu'un début. Nous augmenterons les ressources consacrées à cette fin dès que nous en aurons les moyens. La raison en est bien claire. Les possibilités dont sont privés les enfants sont trop souvent synonymes de chances perdues à l'âge adulte. L'avenir des enfants du Canada, c'est au fond l'avenir de notre pays.

Aide aux handicapés

La plupart d'entre nous sommes en mesure de surmonter les nombreuses difficultés que nous rencontrons dans la vie de tous les jours parce que nous avons la capacité physique de le faire. Ce n'est pas le cas des Canadiennes et Canadiens handicapés qui n'ont pas la même capacité. Ils se heurtent à des obstacles dans presque tous les aspects de la vie quotidienne. Monsieur le Président, ces Canadiennes et ces Canadiens ne demandent pas un régime de faveur. Ce qu'ils demandent, c'est l'égalité des chances auxquelles ont droit tous les citoyens. Et ils ont besoin de notre aide pour l'obtenir.

L'an dernier, nous avons doublé les ressources prévues pour aider les personnes qui fournissent des soins à domicile à des parents handicapés, un service exigeant et combien précieux. De plus, nous avons pris l'engagement d'examiner d'autres façons de venir en aide aux personnes qui en ont besoin.

Nous annonçons aujourd'hui des mesures qui font suite aux recommandations du Groupe de travail fédéral sur les questions intéressant les personnes handicapées et qui représentent de nouveaux pas dans la voie tracée l'an dernier.

Premièrement, les travailleurs handicapés pourront maintenant déduire de leur revenu gagné *la totalité* du coût des services d'un préposé aux soins.

Deuxièmement, les audiologistes seront désormais autorisés à remplir le certificat requis aux fins du crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Troisièmement, la liste des frais donnant droit au crédit d'impôt pour frais médicaux est élargie sensiblement.

Quatrièmement, nous doublons le montant maximal qui peut être réclamé au titre des services d'un préposé aux soins à temps partiel et nous rendons admissibles les dépenses engagées pour déménager dans un logement accessible.

Cinquièmement, nous instituons un crédit remboursable en faveur des travailleurs à faible revenu pour les aider à faire face aux frais médicaux élevés que doivent fréquemment assumer les personnes handicapées. Cela complétera l'aide déjà offerte sous la forme du crédit d'impôt pour frais médicaux. Cette mesure améliorera l'aide accordée à environ 280 000 travailleurs canadiens à faible revenu qui ont des frais médicaux élevés.

Et finalement, le gouvernement crée un Fonds d'intégration doté de 30 millions de dollars qui, en partenariat avec des organisations non gouvernementales, offrira une aide aux Canadiens handicapés.

Dans l'ensemble, Monsieur le Président, les mesures que je viens de décrire représentent un investissement d'environ 230 millions de dollars, sur trois ans, afin d'améliorer la qualité de vie de plusieurs milliers de nos concitoyennes et concitoyens.

Appuyer les dons de charité

Des millions de Canadiennes et de Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, donnent de leur temps pour participer aux activités d'organismes sans but lucratif, bénévoles et de bienfaisance. La générosité dont ils font ainsi preuve et leur travail ont une valeur inestimable. Leur participation à titre de citoyens contribue à maintenir et à améliorer la qualité de vie dans nos collectivités. Les gouvernements ont le devoir d'appuyer leur participation et leur dévouement.

Nous annonçons aujourd'hui d'importantes mesures visant à favoriser les dons de charité. Je veux souligner les deux initiatives les plus importantes.

Premièrement, le gouvernement se propose d'augmenter le montant des dons pour lesquels le contribuable peut demander un crédit d'impôt au cours d'une année. Dans ce budget, le montant admissible est porté à 75 p. 100 et il s'appliquera de façon uniforme à tous les organismes de bienfaisance.

Cette mesure aidera tout particulièrement les petits organismes de bienfaisance, comme les banques d'alimentation et les maisons d'accueil, à solliciter des dons sur un pied d'égalité avec les musées et les universités qui ont un statut de fondation publique.

Combinée aux autres initiatives prises dans les trois derniers budgets, cette mesure offre aux organismes de bienfaisance des moyens plus efficaces pour solliciter les dons en espèces de tous les Canadiens et Canadiennes. Monsieur le Président, suite aux mesures prises dans nos budgets précédents et dans ce budget, le Canada offre un régime fiscal plus avantageux que celui qui est en vigueur aux États-Unis dans le cas des dons en argent, et particulièrement les dons que font les personnes à revenu moyen.

Le système canadien est toutefois nettement moins favorable que le régime américain sur un point – les dons qui ne sont pas en argent. En raison de ce désavantage, les organismes de charité canadiens nous ont indiqué clairement qu'il leur a été beaucoup plus difficile d'obtenir des dons importants. C'est pourquoi ce budget élimine un handicap important dont souffrent comparativement les organismes de charité canadiens.

Nous proposons des modifications dans le régime fiscal des dons de titres négociés en bourse, qui placeront nos organismes de bienfaisance sur un pied d'égalité avec les institutions équivalentes aux États-Unis pour attirer les dons de ce genre. Ce changement a pour but d'aider les organismes de bienfaisance de *toutes* natures – c'est-à-dire, par exemple, Centraide, les partenaires des Fondations communautaires du Canada, les universités, et les hôpitaux.

Nous allons réexaminer cette disposition au bout de cinq ans pour nous assurer qu'elle a bel et bien permis d'accroître les dons et qu'elle profite équitablement à tous les types d'activités de bienfaisance.

Le régime fiscal : notre politique et notre engagement

Monsieur le Président, j'aimerais maintenant exposer notre politique et notre engagement en matière de taxation.

Notre objectif est simple : c'est de réduire les impôts.

Nous sommes entrés en fonction, en 1993, après 10 années d'augmentation constante des impôts – une décennie au cours de laquelle le gouvernement n'a cessé de demander aux Canadiennes et Canadiens de payer un prix toujours plus élevé pour son incapacité à contrôler les dépenses. Dans le mois qui a suivi notre élection, j'ai déclaré qu'il s'agissait manifestement de l'une des principales raisons pour lesquelles les Canadiens ne faisaient plus confiance à l'État. J'ai aussi déclaré que nous étions déterminés à mettre fin à la hausse effrénée des impôts. Et c'est ce que nous avons fait.

Aucun de nos budgets n'a augmenté les taux d'imposition du revenu des particuliers. D'ailleurs, dans le budget de l'an dernier et dans celui de cette année, nous n'avons augmenté aucun impôt. En fait, dans le budget de l'an dernier comme dans celui de cette année, nous avons procédé à des réductions d'impôt sélectives là où nous pouvions obtenir le meilleur effet possible.

Monsieur le Président, comme nous venons de le montrer, le budget propose des réductions d'impôt sélectives en faveur des familles à faible revenu, des organismes de bienfaisance, des personnes handicapées, des étudiants et des travailleurs qui poursuivent des études supérieures, ainsi que des parents qui économisent en vue des études de leurs enfants.

Nous avons toujours dit que c'était de cette manière que nous allions amorcer la réduction du fardeau fiscal.

Ces économies fiscales représentent presque deux milliards de dollars sur trois ans.

De plus, nous continuons de réduire et de simplifier les droits de douane sur les importations, une importante réforme qui a généré des économies de 600 millions de dollars, l'an dernier seulement, aux entreprises et aux consommateurs canadiens.

Mais il y a plus encore. Suite à nos compressions budgétaires, les taux d'intérêt au Canada ont chuté sensiblement.

Cette baisse des taux a accru le pouvoir d'achat des Canadiens de plusieurs milliards de dollars supplémentaires.

C'est dans ce contexte que j'aimerais aborder maintenant la suggestion faite par certains, qui jugent le moment venu d'offrir une réduction générale d'impôt.

Notre position est bien simple. Nous voulons réduire davantage les impôts des particuliers, et nous le ferons dès que le pays en aura les moyens. Mais ce serait irresponsable de le faire maintenant.

De fait, si l'on peut se permettre, aujourd'hui, de même poser la question, c'est justement parce que nous avons accompli des progrès depuis trois ans dans la réduction du déficit et dans la bonne gestion des finances du pays.

Proposer, maintenant, une réduction générale d'impôt c'est prétendre que la lutte contre le déficit est terminée. Or elle n'est *pas* terminée. Elle le sera bientôt, à condition de garder le cap et de faire preuve de fermeté.

Monsieur le Président, la question n'est *pas* de savoir si l'on devrait réduire le fardeau fiscal dès lors que nous avons dépassé notre objectif de réduction du déficit. Il s'agit plutôt d'établir si nous pouvons nous permettre de réduire le fardeau fiscal alors que nous avons encore un déficit important et que le ratio de la dette au PIB n'a pas encore commencé à diminuer.

Voyons les choses en face. Il n'y a que deux façons possibles de financer une réduction générale d'impôt aujourd'hui : en augmentant notre déficit ou en effectuant de nouvelles réductions dans les programmes fédéraux.

Pour nous, les choses sont claires. Aucun de ces choix n'est acceptable. Nous n'allons pas abandonner la lutte après tous les sacrifices que la population canadienne a consentis et après tous les progrès que nous avons accomplis ensemble. Augmenter le déficit, ce serait faire augmenter les taux d'intérêt. Ce serait miner la confiance et les perspectives d'emploi et de croissance qu'on peut maintenant entrevoir. Cela, nous refusons de le faire.

Nous refusons aussi de sabrer davantage dans nos programmes. Certes, nous devons poursuivre nos efforts pour enrayer le gaspillage et l'inefficacité. Certes, nous avons réduit nos dépenses, mais nous l'avons fait sans compromettre les priorités essentielles du pays. Mais permettez-moi d'affirmer, après trois années à passer au peigne fin les dépenses gouvernementales, que de réduire d'encore plusieurs milliards de dollars des programmes déjà amputés, aurait pour seule conséquence de compromettre les programmes auxquels les Canadiens sont attachés – des programmes qui jouent un rôle vital dans le sentiment de bien-être partagé des Canadiens.

Oui, le moment viendra d'envisager une réduction générale d'impôt.

Mais nous ne réduirons pas les impôts avant d'avoir les moyens de nos ambitions, c'est-à-dire quand nous aurons la certitude de pouvoir les réduire en permanence. Notre but doit être le redressement permanent des finances publiques. C'est la seule stratégie garantie de parvenir à une réduction permanente du fardeau fiscal.

Bâtir l'avenir pour les Canadiens

Monsieur le Président, j'aimerais, en conclusion, résumer notre plan pour renforcer l'économie et faire du Canada une société plus forte, un plan mis en oeuvre dans chacun de nos budgets.

À notre entrée en fonction, nous devons tout d'abord rétablir la confiance dans la capacité du pays de gérer ses finances. Nous avons atteint chacune de nos cibles de déficit – et mieux encore.

Le deuxième élément de notre plan : agir dans les secteurs où un effet immédiat peut être exercé sur la croissance et l'emploi – le commerce, le tourisme, la petite entreprise, le monde rural, l'emploi des jeunes et les infrastructures.

Le troisième élément : renforcer les assises de la croissance économique et de la création d'emplois à long terme en investissant dans l'éducation supérieure, la formation professionnelle et l'infrastructure du savoir.

Le quatrième élément : faire du Canada une société plus forte en investissant dans la santé et dans l'avenir de nos enfants.

La reprise en mains des finances. Des initiatives immédiates en faveur de l'emploi et de la croissance. Des investissements à long terme pour une économie plus forte. Les fondations d'une société plus forte.

Voilà les quatre éléments de notre plan. Voilà les enjeux de nos budgets précédents. Voilà les enjeux du présent budget.

En terminant, Monsieur le Président, une chose doit être bien claire : Il n'est pas question de revenir en arrière. Le temps où le gouvernement dépensait à outrance, intervenait à outrance, est bel et bien révolu.

Il n'est pas question de revenir à l'époque où le gouvernement ne pouvait pas, ou ne voulait pas, fixer des priorités – et en conséquence, dépensait trop pour des choses qui ne comptaient *pas*, et pas assez pour celles qui comptaient *vraiment*.

L'usage qu'un gouvernement fait de ressources limitées est le reflet des valeurs auxquelles il souscrit. Notre gouvernement a établi ses priorités. Ce budget investit dans ces priorités. Tout en continuant de réduire le déficit, nous dégageons d'importantes ressources nouvelles en faveur de l'emploi, des soins de santé, de l'éducation, de nos enfants. Tout cela reflète nos valeurs.

Nous avons dit très clairement que nous allions maintenir le cap sur la réduction du déficit. Mais à ceux qui, sous le prétexte de réduire le déficit, voudraient faire disparaître l'appareil d'État, permettez-moi de dire que nous voyons les choses différemment.

Selon notre vision, un gouvernement libéré du fardeau du déficit n'est pas un gouvernement libéré de ses responsabilités. C'est, tout au contraire, un gouvernement capable de mieux s'en acquitter.

Notre rôle doit être de venir en aide aux personnes dans le besoin.

Nous devons pouvoir exprimer les intérêts de ceux et celles qui sont submergés par la vague du changement, dont la voix ne peut se faire entendre parce qu'ils ne sont pas dans le rang des privilégiés.

Monsieur le Président, le devoir du gouvernement est d'aider le pays à préparer l'avenir.

Il va sans dire que les 10 dernières années n'ont pas été faciles pour les Canadiens et Canadiennes.

Le libre-échange, les changements technologiques ont imposé un effort d'adaptation exigeant.

Mais maintenant, Monsieur le Président, après avoir fait ce que nous devons faire, nous pouvons constater que le pire est passé et que le meilleur nous attend.

L'époque des coupures touche à sa fin.

Les finances du pays sont enfin reprises en mains.

Nous retrouvons la capacité de forger notre propre destin.

Monsieur le Président, il est très clair, en ce qui a trait aux finances du pays, que nous avons encore du chemin à faire. Mais il est tout aussi clair que nous avons accompli des progrès considérables.

Assez considérables, assurément, pour nous permettre de forger une vision commune et bâtir le genre de pays que nous souhaitons pour nos enfants.

Cette vision, Monsieur le Président, ne peut être définie en termes idéologiques, de gauche ou de droite.

Elle doit reposer sur l'équilibre fondamental qui a toujours été au coeur de la vie du pays : l'équilibre entre la liberté individuelle et la responsabilité collective.

Cette vision doit être inspirée par la conviction que dans une société civilisée, les institutions publiques, le sens de l'intérêt collectif et les valeurs communes sont tout aussi importants pour la santé de l'économie que le bon fonctionnement des marchés.

Si nous avons été obligés de consacrer beaucoup d'énergie à la solution des problèmes financiers légués par nos prédécesseurs, maintenant que ces problèmes sont en voie d'être réglés, nous pouvons nous concentrer sur nos perspectives d'avenir, sur les grands défis nationaux qui nous attendent.

Ne disons jamais qu'il existe un niveau tolérable de pauvreté chez les enfants. Ne baissons jamais les bras devant un écart croissant entre riches et pauvres. N'oublions jamais ce que nous devons à nos aînés. Et ne ménageons aucun effort pour créer des emplois.

Nous devons nous rendre à l'évidence que les ressources naturelles du Canada les plus précieuses ne sont pas enfouies dans les profondeurs de la terre, mais qu'elles sont présentes parmi nous, à travers les compétences et le talent des gens qui vivent dans ce pays.

Nous devons tout mettre en oeuvre pour que le Canada soit à la hauteur des normes que le monde a fixées aujourd'hui en matière d'innovations; mais mieux encore, qu'il prenne les devants et établisse les critères d'excellence que les autres devront viser à l'avenir.

Nous avons un message très clair pour ceux qui pensent que nous n'avons plus les moyens d'avoir une assurance-maladie. S'il y a jamais eu, dans notre histoire, une époque où nous n'avions pas les moyens de *perdre* l'assurance-maladie, c'est bien maintenant – et nous devons en fait la renforcer.

Monsieur le Président, il n'y a rien qui nous empêche d'y arriver. Nous avons la capacité de réaliser cette vision, et bien plus encore.

Depuis trois ans maintenant, notre politique vise à permettre au Canada de prendre un nouveau départ.

Le temps est venu de faire de ce départ le tremplin vers de grandes réalisations.

Il est temps de chasser le doute. Il est temps de tourner le dos à ceux qui manquent d'audace, aux pessimistes, aux tenants de la médiocrité.

Il est temps de prendre le parti de l'intérêt national.

Affirmons haut et fort que ce pays ne sera bon pour chaque citoyen que s'il est bon pour tous ses citoyens.

Le moment est venu de faire du Canada le pays où les plus grandes réalisations sont possibles.

Voilà le cap que nous nous sommes fixé. Nous garderons ce cap, contre vents et marées.

